

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Dijon, le 12 MAI 2014

Compte rendu des commissions d'information auprès du CEA et du CSMV VALDUC
mercredi 16 avril 2014

Les commissions d'information auprès du CEA et du CSMV VALDUC se sont tenues le 16 avril 2014 dans les locaux du CEA de VALDUC sous la présidence de Sébastien HUMBERT, directeur de cabinet du préfet de la région bourgogne, préfet de la Côte d'Or.

La liste des personnes présentes ainsi que des membres excusés se trouve annexée au présent compte rendu.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

Pour ce qui concerne la commission d'information du CSMV :

- approbation du compte-rendu de la réunion du 5 septembre 2013
- présentation du bilan du 2ème semestre 2013 et du 1^{er} trimestre 2014 des activités du CSMV
- perspectives du CSMV

Pour ce qui concerne la commission d'information du CEA :

- approbation du compte-rendu de la réunion du 5 septembre 2013
- actualité du centre : avancement du programme EPURE
- sûreté – sécurité : événements significatifs du centre de Valduc
- exercice national Crisatomenat réalisé le 13 février : bilan, retour d'expérience
- étude épidémiologique " tritium "

Le compte-rendu de la réunion du 5 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité.



M CAIGNOL , co président de la SEIVA, demande que soit évoquée au cours de la présente séance la possibilité de fusion entre les commissions d'information et la SEIVA.

Cette demande est acceptée.

1- Bilan des activités du CSMV au cours du 2nd semestre 2013 et du 1^{er} trimestre 2014 :

Le CSMV est en état de veille depuis avril 2012.

► Contrôles et vérifications :

Des contrôles et vérifications d'infrastructure sont nécessaires à la pérennisation du centre. Les contrôles ont été réalisés mensuellement au cours du 2nd semestre 2013 et du 1^{er} trimestre 2014.

Aucun écart n'a été constaté par rapport au protocole régissant ces contrôles.

► Formation des intervenants (noyau dur) :

Une réactivation temporaire, sans matière active, a été effectuée du 2 au 13 décembre 2013 pour assurer le maintien des compétences et permettre le contrôle des procédures utilisées et les conformités du matériel.

1.2- Perspectives du CSMV :

► Poursuite de la préparation de la réactivation sur les plans de l'infrastructure, de la formation du personnel et de la documentation

► Réactivation du CSMV courant du 1^{er} semestre 2015

A la question posée par un représentant de la SEIVA pour avoir plus de précisions sur la réactivation du CSMV et surtout en quoi cela consiste, le colonel BOERI explique qu'il s'agit de vérifications effectuées sur des éléments d'armes prélevés sur un stock pour en tester la conformité.

Des questions sont alors posées sur les risques d'accidents qu'une telle opération peut engendrer lors du transport du matériel. Le colonel BOERI répond qu'ils sont minimes et ne pourraient être que collatéraux aux vérifications prévues. Celles ci ne portent que sur des éléments incomplets sans aucun risque possible d'explosion.

Une information complémentaire sera donnée à l'automne 2014 sur cette phase de réactivation du CSMV.

2- Bilan des activités du CEA VALDUC :

4 sujets sont abordés par M BUGAUT directeur du CEA de VALDUC

- le retour d'expérience sur l'exercice national du 13 février 2014
- sûreté- sécurité : événements significatifs
- étude épidémiologique sur les effets du tritium
- le projet EPURE

2.1- Le retour d'expérience sur l'exercice national du 13 février 2014 :

Les objectifs de cet exercice étaient :

- de tester le dispositif prévu en cas d'événement radiologique (pouvoir public et exploitant, niveaux local et national)
- de réaliser un exercice avec un scénario libre
- de tester les plans communaux de sauvegarde
- de tester la coordination des autorités de sûreté (ASND et ASN) dans la gestion de la phase d'urgence hors VALDUC
- de tester la capacité des autorités et de l'exploitant à communiquer sur l'accident et à construire une stratégie de communication globale

Après le rappel du scénario M BUGAUT détaille les points positifs ou ceux à améliorer en présentant le retour d'expérience par cercles : le cercle d'action - moyens d'intervention et de secours -, le cercle de décision - alerte des autorités et déclenchement des plans – et le cercle d'expertise -expertise et environnement -.

Tous ces points sont repris dans le document présenté en séance et annexé au présent compte rendu.

Cet exercice national a permis également de tester :

- la version sécurisée du logiciel M2IRAGE,
- l'automate d'alerte des autorités et des secours,
- le numéro vert de crise dédié au Valduc,
- la reconnaissance de l'installation au moyen d'un drone
- le partage en temps réel des informations grâce à des tableaux de bord qui ont permis les prises de décisions rapides et concertées.

Mme MORIZOT souligne également la rapidité avec laquelle est intervenue la gendarmerie pour un bouclage efficace du secteur ainsi que de l'ARS pour ce qui concerne la mise en place d'un centre de regroupement et de décontamination des personnels conforme à la demande du SAMU.

Elle précise qu'il convient maintenant de travailler à l'élaboration d'un document post accident qui sera diffusé à la population et qui aura pour objectif de donner à la population des consignes à respecter par exemple, en matière d'alimentation humaine, animale, de déplacements comme dans le domaine de la santé.

Mme Burille , maire de Léry souligne que les communes ont été informées en continu de l'évolution de la situation et des mesures prises pour la gérer en lien avec les élus.

2.2- Améliorations à apporter

Un certain nombre d'enseignements sont à tirer de cet exercice notamment vis à vis de la population c'est pourquoi :

- une enquête sera menée sur les habitudes de la population pour améliorer la communication en situation de crise
- la refonte de la plaquette d'information des populations du PPI est prévue pour une diffusion en avril/ mai 2014
- des tests seront effectués sur le système d'alerte avec un essai des sirènes tous les 1^{er} mercredis du mois, des déclenchements intempestifs ont pu être constatés notamment à Poiseul la Grange.

2.3- Sûreté-sécurité -incidents déclarés :

Le CEA est tenu de déclarer à l'autorité de sûreté nationale les événements pouvant survenir au cours de l'activité quotidienne du centre, qu'ils soient consécutifs à des manipulations ou lors des contrôles réguliers effectués en interne.

Le tableau répertoriant les incidents constatés au cours des six derniers mois est présenté par M BUGAUT qui en explique l'origine.cf doc joint

3- Etude épidémiologique sur les effets du tritium :

M BUGAUT informe l'assemblée que le CEA a lancé une étude épidémiologique sur les effets du tritium. Cette étude est la première du genre sur les rejets gazeux du tritium, elle consiste à exploiter les données recueillies entre 1945 et 2012 à l'aide des contrôles urinaires systématiques ou, faisant suite à un incident, effectués sur les personnels des centres de Bruyères-le-Chatel, Valduc et Marcoule. Ces contrôles permettent de connaître parfaitement les niveaux d'exposition au tritium des salariés du CEA.

Cette étude s'appuie sur une étude dite de mortalité qui prend en considération d'une part, le nombre de personnes décédées qui ont été exposées au risque et d'autre part, la cause de leur décès.

Les conclusions de cette étude, qui demande un gros travail de saisie de données, sont attendues pour la fin de l'année 2014.

Les représentants du SEIVA s'étonnent de ne pas avoir été informés de cette étude et demandent qu'une étude épidémiologique soit effectuée par l'Etat sur l'ensemble des populations des communes situées à proximité du CEA.

M Bugaut précise qu'à ce stade, le monde médical n'a pas été donné suite à cette requête pour deux motifs : le très bas niveau de rejet de matières radioactives dans l'environnement et le

nombre limité d'habitants situés dans la zone de danger du CEA non significatif pour une telle étude.

Mme Burille, maire de la commune de LERY fait observer que cette demande ne semble pas être partagée par l'ensemble des habitants des communes concernées.

Le directeur de cabinet propose néanmoins aux représentants de la SEIVA d'en rédiger le cahier des charges.

4- Le projet EPURE :

Après un rapide historique du projet EPURE, M BUGAUT fait le point sur l'avancement des travaux. Il se félicite de la remise en fonction avec succès de l'accélérateur d'électrons AIRIX réinstallé dans les bâtiments de Valduc.

Les équipes britanniques et françaises travailleront dans le même bâtiment en disposant néanmoins de salles de montage et de salles d'essais distinctes. Les expériences seront effectuées en totale indépendance.

Il espère l'installation de plusieurs familles de collaborateurs britanniques à proximité du centre, pour cela le CEA a acquis plusieurs logements situés sur le territoire de la commune de Salives qui ont été restaurés à cet effet.

Mme Burille n'est pas convaincue que ces familles s'installeront dans les localités proches du centre mais plutôt dans le périmètre de la communauté d'agglomération de Beaune ou de Dijon plus attractifs.

- 5 Fusion de la SEIVA et des commissions d'information.

La question est soulevée sur le rôle respectif des présentes commissions d'information et de la SEIVA dont les membres sont quasiment les mêmes et les sujets évoqués lors des réunions similaires.

Se pose également la question du financement de la SEIVA dont les recettes sont principalement assurées par l'ASN et le conseil général de la Côte d'or.

Le directeur de cabinet s'engage à étudier rapidement la possibilité d'une structure unique. Si la fusion est possible, il souhaite que cette opération se fasse sans perte des acquis, la SEIVA ayant été constituée depuis de nombreuses années.

La prochaine réunion des commissions d'information aura lieu à l'automne 2014.

Le directeur de cabinet


Sébastien HUMBERT